

Réf: Dossier N° 015475

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TAXI CHOCO »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, LOT 11D3,ILOT

94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAXI CHOCO »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS, EXPLOITAION D'UNE APPLICATION DE GESTION EN MATIERE DU TRANSPORT, LOCATION DE VEHICULE. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, LOT 11D3,ILOT  
94

Dirigeant(s) : M AROUNA KONE (COGÉRANT), Mlle SOUMAHORO MIRAMBELLE NICOLE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02182 du 08/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15741/GTCA/RC/2021 du 08/07/2021

